

# L'INCORRUPTIBLE

4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2021



ces mots gravés : le peuple Français, & au-dessous : liberté, égalité, fraternité. Les mêmes mots seront inscrits sur leurs drapeaux qui porteront les trois

*Robespierre*

**Il n'est pas possible d'entretenir une amitié solide avec beaucoup de gens. [...] L'amitié entre camarades ne rassemble qu'un petit nombre d'amis [...]. Ceux qui ont beaucoup d'amis et se lient intimement avec tout le monde passent pour n'être réellement amis de personne et on leur donne aussi l'épithète de complaisants.**

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, IV<sup>ème</sup> av. J.C.

## DANS CE NUMÉRO

DEUX LETTRES DE ROBESPIERRE 02

AUGUSTIN LE SECOND ROBESPIERRE 04

LA FRATRIE DE ROBESPIERRE 06

LES CONTEMPORAINS DE ROBESPIERRE 08

VIE DE L'ARBR 09

SPÉCIAL CONGRÈS 10

40<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT 12

## ÉDITO

par **Alcide Carton**  
président de l'ARBR

Une riche discussion s'est engagée lors de la réunion de notre dernier conseil scientifique. Elle a surgi lorsqu'un membre, ayant visité la Maison de Robespierre à Arras, nous fit remarquer que sur la plaquette explicative ne figurait que le nom de Maximilien, laissant dans l'ombre deux autres de ses locataires, Charlotte et Augustin. La question pouvait paraître simple et déjà traitée à bien des occasions : quel pouvait être l'entourage d'un homme politique aussi influent que le fut Robespierre ? Mais de quel entourage pouvait-il être question ? Le plus proche, sa famille, et les amis demeurés fidèles jusque dans la mort ? Ou l'entourage immédiat lui permettant de mener à bien son travail de député constituant, puis de membre influent du Comité de Salut Public, ses secrétaires, ses documentalistes, - ceux qu'on appellerait aujourd'hui des attachés parlementaires -, la famille Duplay qui lui assura le gîte et le couvert, ou encore l'entourage politique, d'alliés du moment, de courtisans et d'opportunistes qui,

pour nombre d'entre eux, l'ont trahi ou renié en thermidor et après ? Tant de choses ont été écrites à ce sujet, celles d'abord nous présentant Robespierre comme un homme a-social, isolé au caractère trop entier, ou d'autres comme un homme ne faisant confiance qu'à lui-même, aux tendances caractérielles mégalomaniaques, voire pathologiques. Comment sortir d'une visée psychologisante pour nous en tenir aux faits ? Vaste projet, qu'il nous a fallu cerner en nous contentant de nous attacher aux plus proches, les siens comme les Duplay-Lebas. C'est ce que vous découvrirez dans les pages qui vont suivre espérant que le thème abordé vous donne envie, chers lecteurs, de nous aider à l'approfondir et l'enrichir. L'année 2021 aura été une année riche en événements. Après une assemblée générale mouvementée, ses instances se sont renforcées et ont travaillé dans les conditions difficiles des contraintes sanitaires pour maintenir et accroître la visibilité et la crédibilité de notre association. Si certains

de nos adhérents affectés par les controverses de l'avant A.G., n'ont pas souhaité renouveler, le nombre de nos cotisants s'est légèrement accru et nous avons accueilli près de 80 nouveaux adhérents.

Le bulletin, confié à une nouvelle équipe de rédaction, est passé de huit à douze pages avec une nouvelle dynamique d'organisation. Il est tiré 600 exemplaires aujourd'hui et adressé de manière incitative à des publics cibles, professeurs, étudiants, centres culturels et bibliothèques. Nous devons nous améliorer en ce domaine pour renforcer notre lectorat.

...

Pour le reste de nos médias, chacun pourra le constater, notre site et notre page Facebook demeurent nos vitrines et les consultations sont en augmentation régulière. Notre site est même référencé dans des sites académiques, gage de l'intérêt que suscite son contenu.

Et puis deux événements importants ont eu lieu :

- Les actes de notre colloque « 1788-1792 La république avant la République » viennent d'être enfin publiés. Le colloque fut un succès, suivi par 120 personnes, il a accueilli 13 universitaires de renom. Leurs interventions sont désormais rassemblées dans un ouvrage agrémenté du DVD du film *Sur les pas de Robespierre* réalisé dans le cadre du trentenaire de l'ARBR. Au moment où les débats ont lieu sur quelle nouvelle république

à inventer, leur publication arrive à point nommé.

- Nous avons charge d'accueillir le Second Congrès des Associations Amies de la Révolution. Il s'est déroulé à Arras, au lycée Robespierre et en dépit des difficultés liées à l'obligation du « passe sanitaire », il a été suivi par une centaine de personnes. Un événement local important, accueilli par le Maire d'Arras auquel nous avons rappelé notre attachement au projet d'espace muséo-graphique consacré à Robespierre dans sa ville. Nous sommes au travail désormais pour en faire connaître la richesse des débats. Ce sera le projet de travail de l'année qui vient.

Nous abordons donc 2022 avec sérénité, détermination et la motivation collective pour continuer à faire vivre l'ARBR et porter la parole de Robes-

pierre et de la Révolution dans les débats qui s'annoncent.

Déjà notre cycle de conférences annuelles se complète. Le 21 janvier 2021, nous accueillerons Yannick Bosc qui questionnera : « Quelle République aujourd'hui ? » Nouveauté : la conférence, tenue à Arras, sera relayée par zoom et accessible à tous nos adhérents. 4 suivront d'ici juin.

Cependant, pour mener à bien tous ces travaux, nous avons besoin de votre soutien affectif, politique, moral mais aussi financier. N'attendez pas pour nous renouveler votre confiance. L'adhésion suit l'année civile.

Et en attendant, en dépit du climat perfide et nauséabond des médias, bonne année 2022 !

Le président

---

# DEUX LETTRES DE ROBESPIERRE À MAURICE DUPLAY

MAXIMILIEN ROBESPIERRE À MAURICE DUPLAY, DEUX LETTRES DATÉES D'ARRAS, 16 OCTOBRE ET 17 NOVEMBRE 1791, OMR, T. III, P. 124-126 ET 129-130

À la suite de la clôture de l'Assemblée constituante, le 30 septembre 1791, Robespierre est parti pour ce qui sera sa dernière visite à sa région natale. Au sein de sa correspondance, on retrouve deux lettres à Maurice Duplay, *membre de la Société des amis de la constitution séante aux Jacobins de Paris*, qui avait accueilli Robespierre chez lui au moment du Massacre du Champ de Mars, le 17 juillet 1791. Ces deux lettres témoignent de l'attachement de Robespierre pour Duplay, son logeur, et pour sa famille : une femme, trois filles (dont l'une, Éléonore, sera réputée sa fiancée) et un fils adolescent que Robespierre désigne comme « notre petit patriote ».

Elles illustrent aussi, entre autres, la grande popularité de Robespierre et de Pétion, à Paris comme en province, considérés comme les plus célèbres d'une petite poignée de députés qui avaient défendu jusqu'à la fin de la Constituante les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La couronne civique — adaptation pour un contexte civil de la coutume romaine de couronner de chêne celui qui sauvait la vie de son concitoyen sur le champ de bataille — que Robespierre reçoit lors de son passage à Bapaume est donc la réplique de celles offertes à celui-ci et à Pétion le dernier jour de la Constituante.

Sans développer ce point, qui nous éloignerait du thème du numéro, on ne manquera pas de remarquer comment Robespierre manie l'ironie pour commenter l'illumination des maisons des Feuillants (fruit sans doute plus de leur intimidation que de « leur respect pour le vœu du peuple »), ou encore pour dénoncer la manipulation du peuple des campagnes par le clergé réfractaire, majoritaire en Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, la joie que Robespierre témoigne à l'élection de Pétion au poste de maire de Paris doit servir de mise en garde contre la tentation de figer les acteurs de la Révolution dans l'attitude qu'ils ont adoptée à tel ou tel moment :

**Pétion n'est pas le futur Brissotin, encore moins « l'anti-Robespierre » comme le veut le titre d'un ouvrage récent, mais le camarade d'armes de toutes les luttes des démocrates de la Constituante.**

La déception que Robespierre ressentira (*qu'il regardera même comme une trahison l'année suivante*) sera à la mesure de la « douce satisfaction » qu'il avait éprouvée lors de l'élection de Pétion comme maire de Paris. De même, on voit dans la première lettre que Robespierre avait déjà noué amitié avec deux législateurs et futurs montagnards, Élie Lacoste et Couthon. Si le premier se joindra aux Thermidoriens, le dernier sera un ami à toute épreuve.

Pour aller plus loin, voir Hervé Leuwers, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014, ch. 13, et Edna H. Lemay, « Poursuivre la Révolution. Robespierre et ses amis à la Constituante » dans J.-P. Jessenne, G. Deregnacourt, J.-P. Hirsch et H. Leuwers, éd., *Robespierre. De la nation artésienne à la République et aux nations*, Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1994, p. 139-156.

Texte sélectionné et présenté  
par Suzanne Levin,  
docteure en histoire

« Mon cher Ami,

« Je suis arrivé à bon port, vendredi, à Bapaume. Les gardes nationales de Paris campées ci-devant à Verberies, celles du département de l'Oise qui venaient d'arriver le jour même dans cette ville, jointes aux patriotes de Bapaume, me présentèrent une couronne civique avec les témoignages de l'affection la plus fraternelle. Le directoire du district et de la municipalité, quoiqu'aristocrates, ne dédaignèrent pas de venir me rendre visite au corps. J'ai été enchanté du patriotisme des gardes nationales, qui paraissent très bien composées. Aussi celles de Paris n'ont-elles trouvé aucun préparatif pour les recevoir à Bapaume ; celles de l'Oise ont été obligées de partir sans armes, et n'en ont point encore.

« De Bapaume, plusieurs officiers des deux corps, joints à une partie de la garde nationale d'Arras, qui étaient venus à ma rencontre, me reconduisirent à Arras, où le peuple me reçut avec les démonstrations d'un attachement que je ne puis exprimer, et auquel je ne puis songer sans attendrissement ; il n'avait rien oublié pour me le témoigner ; une multitude de citoyens étaient sortis de la ville à ma rencontre ; à la couronne civique qu'ils m'offrirent ils en joignirent une pour Petion [sic] ; dans leurs acclamations ils mêlaient souvent à mon nom celui de mon compagnon d'armes et de mon ami. Je fus surpris de voir les maisons de mes ennemis et des aristocrates (qui ne paraissent ici que sous la forme ministérielle ou feuillantine ; les autres ont émigré), illuminées sur mon passage, ce que je n'ai attribué qu'à leur respect pour le vœu du peuple. Huit jours auparavant on avait fait les mêmes préparatifs parce que j'étais attendu pour ce temps-là.

« Dans l'une et l'autre occasion, la municipalité, qui est de l'ordre des feuillants, n'avait rien épargné pour s'opposer à ces démarches de la part du peuple et des patriotes : « Quand ce serait le roi, disait-elle ingénieusement, on n'en ferait point autant ; quand nous avons été installés, nous a-t-on rendu des honneurs ? »

« Aussi je ne fus pas plutôt entré chez moi qu'elle envoya les alguazils de la police porter l'ordre d'éteindre les lampions, ce qui ne fut pas partout ponctuellement exécuté.

« Le lendemain, un autre désordre s'introduisit dans la ville : les gardes nationales de l'Oise arrivèrent à Arras où ils devaient passer pour se rendre à leur destination ; ils dansèrent sur la place publique en chantant des airs patriotiques et vinrent chez moi en faisant retentir les airs d'acclamations extrêmement désagréables pour l'oreille d'un feuillant. Il n'est point arrivé d'autre malheur.

« Les gardes nationales cantonnées dans ce pays sont vues de très mauvais œil par l'aristocratie ministérielle qui est très nombreuse ; elles se répandent dans les villages d'alentour pour prémunir les habitants des campagnes contre les insinuations dangereuses des prêtres réfractaires qui font un mal incalculable ; elles raniment partout le patriotisme languissant. Je ne doute pas que l'on ne continue de faire tout ce qu'on pourra pour les dégoûter ou pour s'en défaire.

« Nous avons, sur notre route, trouvé les auberges pleines d'émigrants. Les aubergistes nous ont dit qu'ils étaient étonnés de la multitude de ceux qu'ils logeaient depuis quelque temps.

« Il vient de s'opérer ici un miracle, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il est dû au Calvaire d'Arras, qui, comme on le sait, en a déjà fait tant d'autres : un prêtre non assermenté disait la messe dans la chapelle qui renferme le précieux monument ; des dévotes comme il faut l'entendaient. Au milieu de la messe un homme jette deux béquilles qu'il avait apportées, étend les jambes, marche ; il montre la cicatrice qui lui reste à la jambe, déploie des papiers qui prouvent qu'il a eu une griève blessure ; au miracle la femme de cet homme arrive ; elle demande son mari ; on lui dit qu'il marche sans béquilles ; elle tombe évanouie ; elle reprend ses sens pour rendre grâce au ciel et pour crier au miracle.

« Cependant il fut résolu, dans le sanhédrin dévot, que ce ne serait point dans la ville qu'on ferait beaucoup de bruit de cette aventure, et qu'on la répandrait dans les campagnes : depuis ce temps plusieurs paysans viennent, en effet, brûler des petits cierges dans la chapelle du Calvaire.

« Je me propose toujours de ne pas rester longtemps dans cette terre sainte ; je n'en suis pas digne ; je ne la quitterai cependant pas sans regrets ; car mes concitoyens ne m'y ont procuré jusqu'ici que les plus douces jouissances : je m'en consoleraï en vous embrassant.

« Veuillez bien présenter les témoignages de ma tendre amitié à Mme Duplay, à vos demoiselles et à mon petit ami.

« N'oubliez pas, non plus, je vous prie, de me rappeler au souvenir de La Coste et Couthon.

« Robespierre »

« Frère et ami, j'ai reçu avec reconnaissance la nouvelle marque d'intérêt et d'amitié que vous me donnez par votre dernière lettre. Je me propose sérieusement, cette fois, de retourner dans quelques jours à Paris. Le plaisir de vous revoir ne sera pas le moindre avantage que j'y retrouverai. Je pense avec une douce satisfaction que mon cher Petion [sic] a peut-être été nommé maire de Paris au moment où j'écris. J'éprouverai plus vivement que personne la joie que doit donner à tout citoyen ce triomphe du patriotisme et de la probité franche sur l'intrigue et sur la tyrannie.

« Présentez les témoignages de mon tendre et inaltérable attachement à vos dames, que je désire vivement d'embrasser, ainsi que notre petit patriote.

« Robespierre »

# Augustin, le second Robespierre de la

**A**ugustin Bon Joseph Robespierre est né le 21 janvier 1763 à Arras, quatrième enfant après Maximilien, Charlotte et Henriette.<sup>1</sup> Il suivit l'itinéraire de son frère aîné poursuivant ses études à Louis-le-Grand à Paris afin d'obtenir son diplôme d'avocat. En 1789 il participe activement aux événements révolutionnaires en Artois, notamment comme membre fondateur de la Société populaire d'Arras. **De 1789 à 1791, il se partage entre Arras et Paris, aidant son frère dans ses travaux accaparants de député. Avec sa sœur Charlotte, il entretient des relations complexes et parfois compliquées.**

Le 17 septembre 1792, Augustin est élu député de Paris à la Convention Nationale. Loin d'être « une cruche qui résonnait quand son frère frappait dessus » comme l'écrivait le dantoniste Baudot<sup>2</sup>, Augustin, nommé « Robespierre jeune » pour le distinguer de Maximilien « l'aîné », fit preuve au contraire d'initiatives et d'indépendance d'esprit.

Certes il aimait son frère de façon filiale et partageait ses vues. Il lui écrivait : « Je t'embrasse les larmes aux yeux »<sup>3</sup> « Je t'embrasse de tout mon cœur. »<sup>4</sup> Il écoutait ses conseils « Redresse ma vue, si elle est oblique. »<sup>5</sup> Cependant,

fin politique, Augustin n'hésitait pas à le prévenir de certains préjugés du peuple pas toujours en phase avec les idées progressistes de Maximilien. Ainsi, lorsque ce dernier défendit le mariage des prêtres à la Constituante en mai 1790, Augustin le mit en garde : « Tu perdras l'estime des paysans si tu renouvelais cette motion. »<sup>6</sup>



Durant la Convention, Augustin manifesta quelques différences d'appréciation avec son aîné. **Il était d'ailleurs plus proche de Marat que Maximilien.** « L'intrépide Marat, bienfaisant et humain, un patriote ardent

d'un caractère nécessaire dans un temps de révolution. »<sup>7</sup> Le 16 nivôse an II- 5 janvier 1794, aux Jacobins, Augustin prit nettement parti contre Hébert qu'il accusa de vol : « C'est lui qui est cause des mouvements dans les départements relativement au culte. »<sup>8</sup> Embarrassé dans sa politique d'équilibre entre les factions indulgentes et exagérées,

Maximilien lui rétorqua : « En intervenant dans la discussion, il a eu tort. »<sup>9</sup>

**Augustin conserva cependant une fidélité absolue à Maximilien**

et à ses combats humanistes et démocratiques. Il craignait pour la vie de son aîné, et hélas prophétiquement, il lui écrivait dès 1790 : « Tu scelleras de ton sang la cause du peuple. »

<sup>10</sup> Augustin affirmait : « Notre conduite a pour base les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen. »<sup>11</sup> Attentif à la misère du peuple et à la question sociale, il voulait ajouter cet article lors des débats à la Convention en avril 1793 sur la nouvelle constitution : « La subsistance est due à tous ; la société doit l'assurer à chacun de ses membres. »<sup>12</sup> En mission en Franche-Comté, il libéra de

prison nombre de paysans : « Ce serait nuire à l'intérêt public que de ne pas rendre à l'agriculture un cultivateur. »<sup>13</sup>

Politiquement, Augustin siège sur les sommets de la Montagne et

1 Acte de Baptême d'Augustin Bon Joseph De Robespierre, Bibliothèque Municipale d'Arras Registre St-Étienne GG 79, 1737 à 1766.

2 Baudot, Notes historiques sur la Convention Nationale Le Directoire, l'Empire et l'exil des votants, Slatkine-Megariotis, 1974, 6.

3 Œuvres de Maximilien Robespierre, Correspondance de Maximilien et Augustin Robespierre, tome III, SER, 2011, 74-75. (OMR III-1)

4 Op. cit., 75-76.

5 Op. cit., 182-183.

6 Op. cit., 81-82.

7 Jacobins et Convention : octobre 1792, 13 avril 1793.

8 Jacobins-Aulard, V, 593.

9 Op. cit., 593-594.

10 OMR III-1, 82-83.

11 Discours d'Augustin Robespierre devant le directoire du département à Arras, 4 juillet 1792.

12 Archives Parlementaires, LXIII-63, 110.

13 Annales Révolutionnaires, tome VIII, 1916, 98.

14 Archives Départementales du Pas de Calais, 4 J 167, et OMR III-1, 165-166.

15 Jacobins, V, 125.

# Révolution française

combat farouchement les Girondins, particulièrement le ministre Roland. En avril 1793, son intervention à la Convention en faveur de la Commune de Paris constitue son plus beau succès populaire. Faisant preuve d'humour et d'autodérision, il écrit à son ami arrageois Buissart : « *Je suis presque un grand homme depuis samedi.* »<sup>14</sup> Aux Jacobins, il présente la stratégie des Montagnards alliés avec la Commune afin d'éliminer les chefs brissotins, stratégie payante qui aboutira aux journées sans-culottes des 31 mai et 2 juin 1793 : « *Il faut que tous les bons citoyens se réunissent dans leurs sections qu'ils y dirigent l'opinion publique d'une manière plus utile qu'ils n'ont fait jusqu'à présent, et qu'ils viennent à la barre de la Convention nous forcer de mettre en état d'arrestation les députés infidèles.* »<sup>15</sup>

Nommé représentant en mission à l'armée d'Italie le 19 juillet 1793, il se révèle un remarquable organisateur de la victoire contre l'ennemi coalisé. Charlotte précisait dans ses mémoires : « *Robespierre jeune eût fait un excellent militaire. [...] A la tête d'un régiment ou d'une division il eût fait des prodiges.* »<sup>16</sup> Frôlant la mort, il contribue fortement à la délivrance de Toulon livrée aux Anglais par les royalistes, le 29 frimaire an II-19 décembre 1793, à la tête des colonnes républicaines, le sabre nu. Il repère également les talents militaires d'un certain Buonaparte « *d'un mérite transcendant* »<sup>17</sup>, organise le difficile et récurrent approvisionnement de l'armée et prépare l'expédition d'Italie du printemps 1794 : « *L'Italie instruira*

*l'Europe des vertus en même temps que de la valeur des armées de la République.* »<sup>18</sup>

Sous l'an II, il veille à la justice et combat les excès des exagérés. En thermidor, il s'exclame : « *Oui, je suis modéré, [...] si l'on entend un homme qui sauve l'innocence opprimée aux dépens de sa réputation.* »<sup>19</sup> Il fait libérer des centaines de prisonniers en Haute-Saône en pluviôse s'opposant ouvertement au représentant Bernard de Saintes. Un jeune enfant lui est reconnaissant : « *Ah ! Voilà que l'on vient nous rendre justice.* »<sup>20</sup> La politique d'Augustin est humaniste : « *J'ai fait adorer la révolution, respecter et aimer la représentation du peuple.* »<sup>21</sup> parce que « *Le gouvernement révolutionnaire n'est point oppressif.* »<sup>22</sup> Il s'oppose aux déchristianisateurs : « *Lorsqu'on ne renverse pas un morceau de bois croisé, on est dénoncé comme contre-révolutionnaire.* »<sup>23</sup> Un an auparavant, il dénonçait déjà les Enragés : « *De prétendus patriotes font les Enragés dans quelques sociétés. [...] Cela est au point que la Montagne passe pour modérée.* »<sup>24</sup>

Revenu de mission, durant les mois irrespirables de messidor et thermidor an II, il dénonce le complot fomenté contre Maximilien qu'il pressent : « *Il existe un système universel d'oppression. Tout est confondu par la calomnie.* »<sup>25</sup> Comme Couthon, il lie sa vie avec celle de son frère : « *Je n'ambitionne d'autre gloire que d'avoir le même tombeau.* »<sup>26</sup> Dans la dramatique séance parlementaire du 9 thermidor, Augustin se lève : « *Je suis aussi*



*coupable que mon frère ; je partage ses vertus. je demande aussi le décret d'accusation contre moi.* »<sup>27</sup> Lebas, député du Pas-de-Calais fidèle de Robespierre, en fait de même.

Après l'échec de la tentative d'insurrection de la Commune de Paris dans la nuit, Augustin tente vainement de se suicider en se jetant de l'étage de l'Hôtel-de-ville. Le corps brisé, dans un souffle, il dira qu'« *Il n'a jamais cessé de bien faire son devoir à la Convention, ainsi que son frère* »<sup>28</sup> avant qu'il ne soit guillotiné le 10 thermidor, le second des robespierristes, après Couthon.

Les historiens Michel Biard et Marisa Linton constatent avec raison : « *Il n'a été condamné à mort qu'en raison de son patronyme.* »<sup>29</sup> L'histoire a injustement oublié Augustin Robespierre, qui n'était pas que le frère de Maximilien. L'A.R.B.R. s'honore de travailler actuellement à l'élaboration de ses œuvres complètes.

**Bruno Decriem**

16 Charlotte Robespierre, Mémoires, Nouveau Monde, 2006, 64.

17 OMR III-1, 271-272.

18 Lettre de Robespierre jeune et Saliceti au Comité de Salut public. Recueil des actes du Comité de Salut public par Aulard, XII, 480-482.

19 Jacobins, VI, 235.

20 Annales Révolutionnaires, op. cit., 87.

21 OMR III-1, 270.

22 Annales Révolutionnaires, op. cit.

23 OMR III-1, 254-255.

24 Op. cit., 161-162.

25 Jacobins, VI, 235.

26 Op. cit., 218.

27 Archives Parlementaires, tome XCIII-93, 554.

28 Buchez-Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, Paulin Éditeurs, 1835-1838, XXXIV-34, 87-90.

29 Michel Biard et Marisa Linton, Terreur ! La Révolution française face à ses démons, Armand Colin, 2020, 19.

# LES RELATIONS COMPLEXES AU SEIN DE LA « FRATRIE » ROBESPIERRE

Évoquer la personnalité de Charlotte Robespierre lorsque l'on scrute l'entourage de Maximilien Robespierre est une évidence, et relève a minima du bon sens. Maximilien, comme Charlotte, ont fait l'objet de leur vivant et après leur mort des rumeurs les plus insanes et dans le meilleur des cas de propos abjects qui ont laissé une place importante à l'équivoque. Mais Charlotte était très proche également du benjamin de la fratrie et s'arrête longuement dans ses mémoires sur les événements qui ont pu les éloigner dans les derniers mois avant Thermidor. Attachons-nous à scruter à travers quelques faits en apparence mineurs les liens que nos trois protagonistes ont pu tisser entre eux au fil des années. Pour cela nous suivrons le récit qu'elle nous fait des événements<sup>1</sup>.

caution. On connaît l'attachement qui liait Charlotte à son frère aîné depuis son séjour à Arras, après qu'il avait été reçu comme avocat. Les deux aînés cohabitèrent ainsi pendant plus de huit ans jusqu'à l'élection de Maximilien comme député du Tiers Etat. Ce qui retient notre attention dans les mémoires de Charlotte, c'est le récit qu'elle fait de sa relation avec Mme Duplay lorsque Maximilien avait invité sa sœur à le rejoindre à Paris, précisément chez la famille Duplay, au cours de l'année 1792.

**Le différend qui opposa dès le départ Charlotte à Mme Duplay** (épouse de Maurice, mère d'Elisabeth et d'Eléonore) tient dans l'ascendant que l'hôtesse des lieux exerçait a priori sur Maximilien. « Cet ascendant prenait sa source dans la débonnairerie de mon frère (...) et les caresses

Charlotte, en arrivant à Paris chez les Duplay, ne pouvait que se sentir frustrée et « dépossédée »...

Dès lors, elle n'aura de cesse « de tirer son frère des mains des Duplay » pour reprendre son propos. A partir de septembre 1792, elle va s'employer à convaincre son frère que sa position l'oblige à avoir un chez-lui. Ce sera chose faite quelques semaines plus tard, après moult hésitations de la part de Maximilien (au passage, on relève son caractère indécis dans sa vie privée). Il rejoint un temps un appartement rue Saint-Florentin où il cohabitera avec sa sœur, comme jadis à Arras. La maladie de l'incorruptible précipite son retour chez les Duplay, ce que Charlotte raconte à sa manière, en forçant le trait. L'inimitié qui opposa ces deux femmes en dit long aussi sur la personnalité de Maximilien. A lire le récit<sup>3</sup> qu'en fait Charlotte, forcément controuvé mais par certains égards crédibles, nous découvrons un incorruptible sensible, craignant de froisser ses hôtes en refusant de retourner en pension chez eux.

**Charlotte évoque plus loin ses relations avec son jeune frère qui au cours des derniers mois se fissurèrent fortement** (1793-1794), à la suite d'un différend dans lequel une certaine Mme Ricord avait manifestement pris une place

**Des liens complexes où l'amour fraternel a pris avec ses excès toute sa place, chez Charlotte tout au moins**

Dans ces mémoires quelques points saillants – en lien avec notre problématique – méritent ainsi d'être relevés, avec les précautions d'usage face à un texte forcément partial et sujet à

incessantes et souvent importunes de Mme Duplay »<sup>2</sup>. Sans être grand clerc, il semble évident qu'une forme de concurrence s'était très tôt établie entre les deux femmes, et que

1 Charlotte Robespierre, *Mémoires*, 1827

2 *Ibid*, p. 43

3 *Ibid*, p. 44

prépondérante<sup>4</sup>. Lors de son premier retour d'Italie, Augustin fuya le domicile qu'il occupait précédemment avec sa sœur à Paris. A l'issue de son second séjour en Italie, il ne revint pas non plus loger avec sa sœur : la brouille semblait consommée. Les événements de Thermidor approchaient. Charlotte ne reverrait plus son jeune frère jusqu'au 9 et 10 Thermidor et n'aurait donc pas l'occasion de se raccommoder avec lui. On connaît la suite. L'émotion se lit à toutes les pages ou presque de

On sent dans ce témoignage le devoir de responsabilité d'un frère aîné pour l'ensemble de la fratrie<sup>6</sup> : « Maximilien se rendit chez l'abbé commendataire de Saint-Vaast et le pria de bien vouloir disposer de sa bourse en faveur de son frère. L'abbé (...) l'accueillit avec la plus grande bonté, lui parla de ses brillantes études qu'il avait faites dans les termes les plus flatteurs, et lui dit qu'il saisissait avec empressement l'occasion de lui prouver toute son estime en se rendant à sa demande, ajoutant que ce qui le

**L'amour qu'elle portait à ses deux frères était authentique et on sent à la lire un lien infrangible qui l'unissait plus particulièrement à Maximilien.**



Portrait de Charlotte Robespierre, attribué à Jean-Baptiste Isabey (vers 1792-94)

ses mémoires. Son admiration se portait sur ses deux frères, de façon presque égale : ses propos forcément pleins d'une certaine emphase sont néanmoins intéressants pour la part de vérité qu'ils délivrent, en creux : « Chez Augustin, le courage militaire était incomparablement plus développé que chez Maximilien. Robespierre jeune eût fait un excellent militaire (...); mon frère aîné, la plume à la main ou à la tribune faisait trembler tous les tyrans de l'Europe, mais là se bornait son rôle (...) »<sup>5</sup>

Quant aux liens qui ont durablement existé entre les deux frères, on peut les comprendre à l'aune d'une confiance de Charlotte alors que l'aîné venait de terminer ses études à Louis-le-Grand.

confirmait dans cette résolution, c'était l'espoir que son frère serait digne de lui ».

Si le lien entre Charlotte et ses frères fut au moment de Thermidor particulièrement distendu, on mesure néanmoins la charge d'aîné qui pesait sur les épaules de Maximilien. Un Maximilien qui très tôt – et toute sa vie durant – avait eu charge de famille et qui était, vis-à-vis de son frère et de ses sœurs, conscient de ses responsabilités.

**Rémi Vernière**  
ARBR

4 Un différend était apparu entre Augustin et sa sœur lorsque celle-ci avait accompagné son frère à Toulon puis Nice. Pour des questions en réalité sans importance, une inimitié forte était survenue entre Mme Ricord qui accompagnait son mari lors de ce voyage et Charlotte Robespierre. Augustin en fut visiblement très affecté et tourna le dos ostensiblement à sa sœur à la suite de cet incident.

5 *Ibid*, p. 44

6 *Ibid*, p. 35

# LES CONTEMPORAINS DE ROBESPIERRE À ARRAS



**Liborel, Buissart, Guffroy, Dubois de Fosseux, Gonsse de Rougeville... Ces hommes sont des arrageois, contemporains de Robespierre. Ils ont fréquenté, comme lui, le conseil provincial, les salons, les cercles ou les sociétés savantes d'Arras et ont connu des fortunes et des destins divers.**

En 1781, Maximilien de Robespierre est admis au conseil provincial d'Artois sur la présentation de **Maître Guillaume François Liborel**. Ce dernier appuie également avec succès la candidature de Robespierre comme « homme de fief gradué au siège de la salle épiscopale d'Arras » en 1782 auprès de **Mgr Louis Hilaire de Conzié**, évêque d'Arras.

Guillaume-François-Joseph, baron Liborel (1739 - 1829), est reçu avocat au Conseil du roi le 24 mai 1764, il est inscrit au barreau épiscopal d'Arras, dont il devient rapidement l'un des ténors. Après avoir parrainé son admission au conseil provincial d'Artois, Liborel s'affronte avec force et vigueur à Robespierre lors de l'affaire du cordier Deteuf contre l'abbaye d'Anchin en 1782. Robespierre s'attire dans cette affaire bien des inimitiés qui ne se limitent pas à la personne de Liborel. Il est, entre autre, écarté par **Bon Albert Briois de Beaumetz**, Président du Conseil d'Artois, d'un groupe de réflexion composé des membres les plus en vue du barreau d'Arras. À la Révolution, Liborel devient président du Directoire du district d'Arras (1791), puis émigre. Il rentre à Saint-Omer en 1794 pour devenir président du tribunal, puis député du Pas-de-Calais, et membre du Conseil des Anciens. Nommé à la Cour de Cassation en 1799, il y reste 15 ans, pour en présider plusieurs fois la section civile. En 1783, grâce à l'un de ses confrères, **l'avocat Buissart**, Robespierre participe à l'affaire dite du Paratonnerre, qui va lui offrir une nouvelle notoriété. Antoine Buissart (1737 - 1820) est avocat, juge à l'élection provinciale et assesseur au siège de la maréchaussée. Faisant preuve d'un goût prononcé pour les sciences dites exactes, il occupe alors ses loisirs à l'étude de la physique, d'où le surnom de « Baromètre ». Durant l'été de 1782, lors du procès du paratonnerre, il conseille à M. de Vissery de prendre pour défenseur Robespierre qui livre sur cette affaire un plaidoyer à la fois ironique et solide.

Cette affaire, qui assure leur renommée, est à l'origine d'une solide amitié qui ne se dément pas lors de la Révolution et se matérialise par une production épistolaire importante. Jusqu'en 1793, Buissart écrit, il tient son correspondant au courant de la situation et de l'évolution politique dans le Pas-de-Calais. Il suit à sa manière les idées nouvelles tout en continuant ses chères recherches scientifiques. En 1790, il propose à l'Assemblée nationale un projet d'unification des poids et mesures. Après la mort de Robespierre, il est appelé à la présidence du tribunal civil d'Arras.

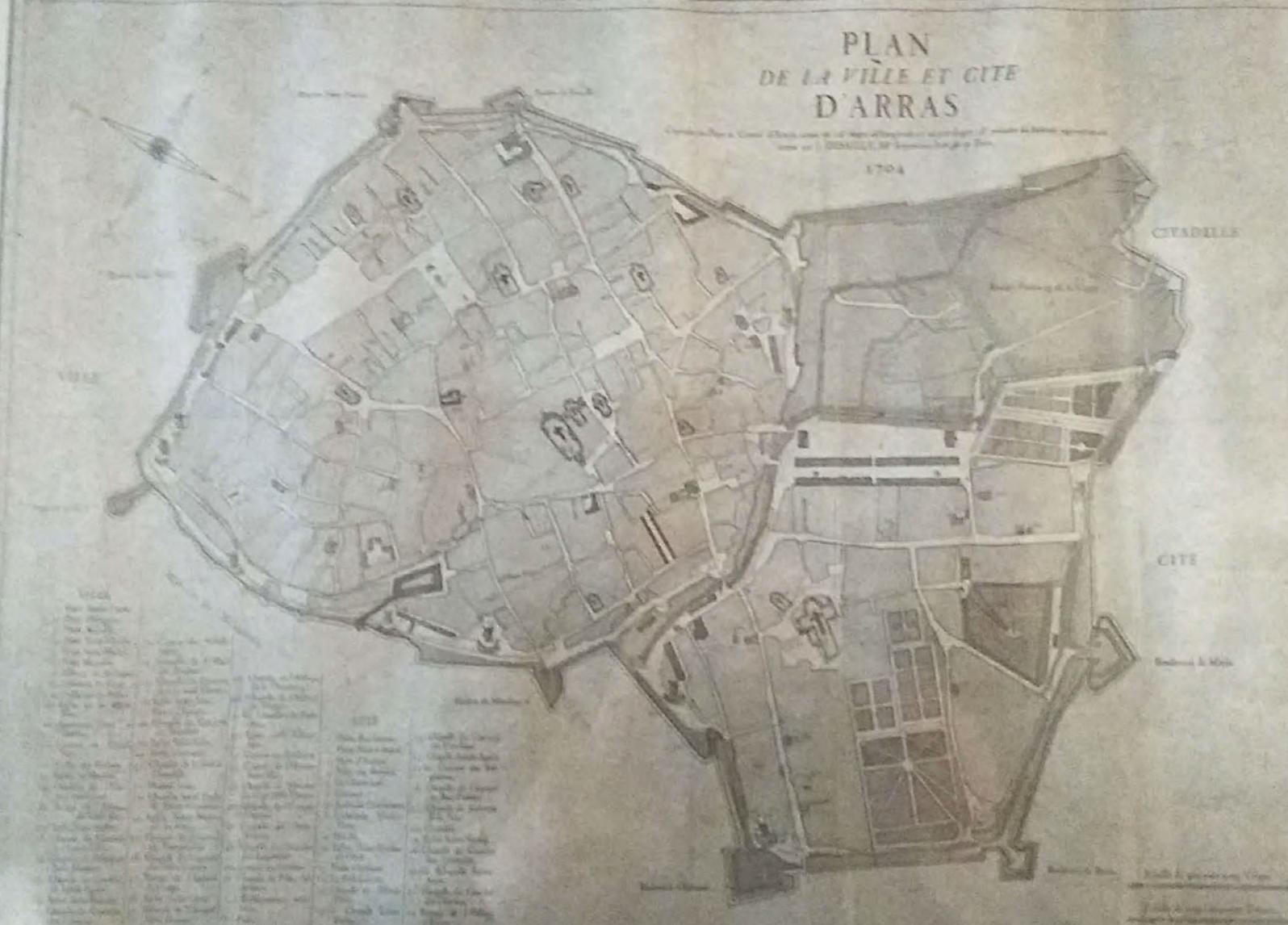
Le conseil provincial d'Artois est également l'occasion pour Robespierre de croiser **Armand-Benoît-Joseph Guffroy**, confrère du barreau qui deviendra l'un de ses principaux opposants en 1794. En dehors de ses activités professionnelles, Robespierre s'essaye à l'art littéraire. En 1784, il est reçu à l'Académie royale des belles-lettres d'Arras grâce à l'appui de Buissart et de Dubois de Fosseux. Il est également admis à la société des Rosati. Ferdinand-Marie-Antoine Du Bois de Hoves, seigneur de Fosseux, (1742 - 1817) sert pendant six ans à Versailles comme écuyer du roi. A la cour il partage avec Beaumarchais sa passion pour le théâtre et la littérature et découvre les écrits de Voltaire, Diderot, Rousseau. C'est également un gentilhomme campagnard exploitant son domaine de 250 hectares. Son hôtel de la rue du Marché-au-filé devient un des hauts lieux de la vie littéraire et mondaine arrageoise mais aussi une occasion de rencontres de la noblesse libérale et de « la bourgeoisie des talents ». A la tête d'un véritable bureau de correspondance, son « épistolomanie » tisse en quelques années un réseau d'informations venant de 1200 correspondants répartis dans tout le royaume. En 1789, Dubois de Fosseux est rédacteur de cahiers de doléances pour la noblesse et le tiers-état, et, en 1790, devient le premier Maire d'Arras, puis le Président du conseil général du

Département. Il est emprisonné en 1794 et quitte Arras pour Paris où il est nommé au sein du Ministère de la Guerre.

Notons que, dans ces cercles littéraires (l'Académie et la société des Rosati), Robespierre fait la connaissance d'un certain **Lazare Carnot**, jeune officier du Génie en garnison à Arras, son futur collègue au Comité de Salut Public. Robespierre, en sa qualité de directeur de l'Académie, répond aux discours de réception de quatre nouveaux membres honoraires de l'Académie : la femme de lettres **Louise de Kéralio**, l'apothicaire **Opoix**, le « savant et guerrier » **Loynes de La Coudraye**, futur constituant, et l'agronome **Dumont de Courset**. Il côtoie également **Joseph Fouché**, alors professeur à l'Oratoire.

Enfin, bien que rien ne permette d'accréditer une rencontre entre ces deux hommes, Arras est également la ville natale d'une des figures de la contre-Révolution. **Alexandre Gonsse de Rougeville** (1761 - 1814) s'engage pour la cause royale dès le début de la Révolution et notamment dans la conspiration manquée dite de « l'œillet ». Après la mort de Robespierre, sa vie n'est qu'une suite de péripéties pour s'achever en 1814, fusillé pour s'être soulevé trop tôt contre l'Empire lors de la campagne de France. Il va servir de modèle au roman d'Alexandre Dumas « Le chevalier de Maison Rouge ». Cette courte présentation sur les contemporains de Robespierre ne saurait être complète sans la mention d'un dernier enfant d'Arras... Délinquant, bagnard, soldat de Valmy devenu policier et détective privé, **Eugène François Vidocq** mentionne dans ses mémoires être né « le 23 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où Robespierre avait vu le jour ».

**Laurent Wiart**,  
conservateur en Chef des Bibliothèques  
d'Arras, directeur du Patrimoine,  
de l'Archéologie et du Tourisme.



# Vie de l'ARBR

## 1. Un don bien utile

Un ami breton tout nouvel adhérent met à notre disposition de manière numérisée toute une série de documents trouvés chez différents bouquinistes et autres collectionneurs et datant de la période révolutionnaire. Ils seront bientôt à votre disposition sur notre site. En espérant que son geste fasse des émules.

## 2. Les premiers députés élus au suffrage universel

L'ARBR met à disposition des mairies, des établissements scolaires ou des centres culturels et/ou sociaux l'exposition réalisée pour honorer l'anniversaire de la 1ère République : « Les premiers députés élus au suffrage universel. Les députés conventionnels du Pas-de-Calais ». 16 panneaux de 2 mètres sur 80 centimètres. Description et conditions à lire sur le site.

## 3. Tout savoir sur le Congrès sans y avoir participé

Les tables rondes et les ateliers qui se sont déroulées pendant le second congrès des associations amies de la Révolution ont été filmés. Sélectionnés par les membres du Conseil Scientifique les meilleurs moments seront progressivement mis en ligne sur notre site.

## 4. La Maison de Robespierre

Lors de ses propos d'accueil au Congrès, le Maire d'Arras a confirmé que l'Espace Muséographique dédié à Robespierre sera réalisé dans sa maison dans le cours de son mandat.

## 5. Avis de recherche

Notre ami Frédéric Sigda voudrait bien savoir, au-delà des légendes et des mythes, ce qu'est devenu « Brout » le chien de Robespierre après l'exécution de son maître. Ecrivez-nous.

## SPÉCIAL CONGRÈS

# « Il faut mettre le bazar ! »

Quand les anciens élèves du lycée Robespierre prennent la parole



Sollicités par le Président de notre association, d'anciens élèves du lycée Robespierre d'Arras ont brillamment relevé le défi d'intervenir dans le second Congrès des associations amies de la Révolution française en septembre dernier par des lectures de textes et discours d'acteurs de la période révolutionnaire, sans se cantonner au seul Incorruptible. Interrogés par la radio PFM, ils racontent et se racontent... Madeline, Maréva, Alex, Hugo et Théo expliquent que la mission confiée était de « mettre le bazar » dans l'ambiance du Congrès. Pour cela, une soixantaine de textes leur ont été proposés. Chaque semaine, ils ont pioché dans le corpus pour choisir un texte qui les avait touchés ou qui leur avait plu. Au fil des semaines s'est ainsi dégagée une sélection d'un ensemble de textes d'une dizaine d'auteurs qui sont autant de personnages de la Révolution. Les étudiants ont alors commencé à répéter la lecture, comme on répète un texte de théâtre, avec l'aide de la compagnie arrageoise Avec vue sur la mer.

Quand on leur demande quels textes faisaient sens pour eux afin de justifier leurs choix, Madeline évoque par exemple **les droits de la femme liés à un texte**

**d'Olympe de Gouges.** Alex a repéré quant à lui les textes abordant la question de la peine de mort ou du droit de vote pour les comédiens ou pour les juifs.

« C'est de l'histoire plus en détail que ce que l'on voit en cours. On a vu des choses plus approfondies. En cours, on survole mais on ne s'attarde pas sur des textes pour en étudier le sens précis. Avec ce projet cela nous a permis de le faire » témoignent-ils.

Les comédiens de la compagnie Avec vue sur la mer ont aussi aidé les étudiants à mettre du sens dans ce projet et à constater que « **porter personnellement la parole d'un révolutionnaire, ça vous responsabilise davantage et vous devenez acteur de la parole que vous portez.** » Il s'agit de se rendre compte que ce qui est étudié en classe « ce sont des choses très actives ». Nos quatre comédiens en herbe confirment qu'avec ce projet, ils ont « appris beaucoup sur l'Histoire tout en s'amusant » et que l'on « comprend mieux les enjeux » de la Révolution par le contact direct des textes. Une telle démarche pousse les jeunes lecteurs-comédiens à se demander comment dire les mots, à qui ils s'adressent, pourquoi ils sont prononcés, et ainsi à se poser la question de qui parle

et quelles idées sont véhiculées dans le discours.

Ils confient également à la radio PFM ce que leur évoque, grâce à ce travail sur les textes, le mot « révolution » :

« Pour moi, une révolution, c'est quand un peuple n'est pas satisfait du pouvoir, de l'Etat, qu'il souhaite en changer par la force. Comme à Beyrouth, on entendait parler de Révolution. »

« C'est le peuple qui dit à un gouvernement : je ne le trouve pas légitime. »

« Le peuple se sentait esclave des classes sociales élevées. [Il se demandait] "mais ça va durer combien de temps ?" »

« Ils ont décidé de se rebeller mais c'est pour la bonne cause. »

Il est formidable de constater que ces anciens élèves du lycée Robespierre prennent toute la mesure du combat révolutionnaire et de sa pertinence à notre époque. Ils confirment, en effet : « les textes [des révolutionnaires] sont toujours très actuels. On peut toujours faire le rapprochement entre un texte et un fait d'actualité. [...] Ils soulevaient des problèmes sociaux qui sont encore des problèmes sociaux à l'heure actuelle. »

**Madeline, Maréva, Alex, Hugo et Théo se déclarent même prêts à s'engager :** « Les combats qu'ils menaient en 1789 sont encore les mêmes. Comme la place de la femme, le plan d'éducation, la peine de mort. La peine de mort qui n'a été abolie qu'en 1981, quand même... » De la même manière, quand Madeline évoque un texte d'Olympe de Gouges sur les droits des femmes : « le combat des femmes est encore quelque chose qui doit percer dans notre actualité. On n'est encore pas assez écoutées. »

Et puisqu'il y a aussi du plaisir dans l'utile, nos comédiens amateurs ajoutent que le travail sur cette prestation théâtrale leur a permis de s'entraîner à l'expression orale pour les épreuves du baccalauréat. La Révolution française continue donc de permettre à ses enfants de progresser !

Mikaël Balmont

# LE DEUXIÈME CONGRÈS DES SOCIÉTÉS AMIES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Arras, 25-26 septembre 2021

L'engagement de réunir, tous les deux ans, les associations amies de la Révolution française, tantôt à Ivry-sur-Seine, tantôt plus loin de Paris, n'a pas été oublié ; après le Congrès d'Ivry (2018), le covid a retardé la réunion d'Arras, mais ne l'a pas empêchée. Elle s'est tenue dans le lycée Robespierre de cette ville les 25 et 26 septembre derniers, sous la responsabilité de l'ARBR, avec le soutien de la SER. Et le succès a été au rendez-vous.

Plus d'une centaine de personnes sont venues écouter les tables rondes, débattre, échanger, mais aussi visiter l'exposition sur « les députés conventionnels du Pas-de-Calais » préparée par l'ARBR. Le thème choisi, celui de l'enseignement de la Révolution française, si essentiel par ses enjeux historiques et civiques, y a évidemment contribué ; les témoignages d'enseignants sur leurs expériences, la présentation des programmes et de leur évolution, les interrogations sur la manière d'enseigner la république, la question coloniale

ou la citoyenneté en Révolution, ont révélé nombre d'inquiétudes (sur le peu d'heures prévues...), mais aussi la motivation des enseignants. Dans l'organisation des tables rondes, il faut souligner le soutien décisif apporté par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, si dynamique. Souvent détendu, par moments festif, et prolongé le dimanche par une visite de la ville et un repas républicain, le congrès a permis aux associations de se retrouver et de présenter leurs dernières publications. Il a été l'occasion d'accueillir un nouveau partenaire, « Les amis de Philippe Le Bas et de la famille Duplay ». La table ronde finale est revenue sur les multiples initiatives des sociétés amies : pour faire vivre un musée ou une maison des illustres, dénoncer une instrumentalisation de l'histoire, œuvrer à la mémoire d'un acteur majeur de la Révolution... Elle a rappelé combien la transmission de l'histoire s'opérait, en dehors de l'école, par la vie associative et culturelle. Le succès a éga-

lement été dans les multiples partenariats que l'ARBR et son président, Alcide Carton, ont réussi à nouer ; le congrès, soutenu par le département, a été ouvert par Frédéric Leturque, maire d'Arras, en présence de responsables des archives départementales, de la bibliothèque municipale, de l'académie de la ville, jadis présidée par Robespierre, et de l'Université pour tous de l'Artois (UPTA). Lors de l'accueil des participants, la parole a été donnée à de jeunes lycéens et étudiants, qui ont pu faire revivre certains discours de Le Peletier, Robespierre ou Olympe de Gouges. Un nouveau congrès est programmé pour septembre 2023, dont la thématique sera fixée par les présidents d'associations amies. En attendant, les participants au congrès d'Arras, comme ceux qui n'ont pu s'y rendre, pourront très prochainement retrouver des extraits filmés de cette rencontre sur le site de l'ARBR.

**Hervé Leuwers,**  
président de la SER

## « 1788-1792 LA RÉPUBLIQUE AVANT LA RÉPUBLIQUE » LES 3 R : RÉVOLUTION, RÉPUBLIQUE, ROBESPIERRE

Un ouvrage essentiel à la compréhension des origines proches de la République.

C'est une publication exceptionnelle qui vient de sortir des presses en septembre dernier à l'occasion du congrès des associations révolutionnaires d'Arras ! Sur la forme, puis sur le fond. Certes, il s'agit des actes attendus du colloque d'Arras des 24 et 25 novembre 2017 consacrés à « La république avant la République 1788-1792 » organisé par l'A.R.B.R. en collaboration avec la Société des Études Robespierriennes. Certes, on se souvient de ce colloque particulièrement réussi dont Bernard Vandeplass, vice-président de notre association, a été le maître-d'œuvre. Mais cet ouvrage est bien plus qu'un simple recueil de communications de colloque. Il est d'abord introduit par des propos liminaires d'Alcide Carton, notre président, de Christian Lescureux, fondateur de notre association et de Bernard Vandeplass.

**Il ne s'agit pas moins de 13 communications-articles (ici un chiffre porte-bonheur !) des plus grands spécialistes de la Révolution française qui se succèdent ensuite,** portant leur regard éclairé sur les années révolutionnaires qui précèdent la proclamation de la première République

en septembre 1792. \*Plusieurs auteurs, Suzanne Levin, Hervé Leuwers, Annie Duprat, Serge Bianchi s'intéressent au cheminement républicain de figures révolutionnaires, à savoir dans cet ordre, Prieur de la Marne, Camille Desmoulins, Rosalie Jullien, Marat.

\*Robespierre n'est jamais loin, incontournable dans la Révolution du 10 août 1792 et la chute de la monarchie, comme acteur et théoricien de la République sociale et démocratique, comme le montrent Florence Gauthier et Yannick Bosc.

\*Raymonde Monnier, Marisa Linton et Gaïd Andro nous expliquent les concepts de la République en cette période pré-républicaine. \*Maxime Kaci nous rappelle l'importance de la circulation des hommes et des idées entre la France et l'Europe du Nord.

\*Bernard Vandeplass, dans une étude de cas consacrée au département du Cantal, nous montre la complexe maturation de l'idée républicaine en province tandis que David Andress nous l'explique au sein du Paris révolutionnaire. Philippe Bourdin traite des spectacles théâtraux magnifiant la République sous la Conven-

tion à partir de l'exemple marseillais.

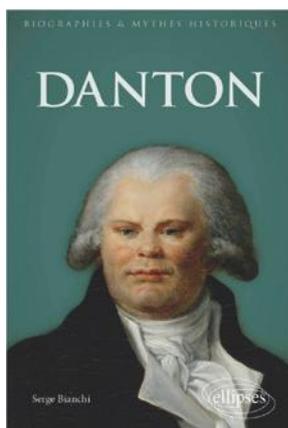
La conclusion insiste sur « une histoire de la Révolution toujours vivante », « *Objet chaud* » selon l'expression heureuse de Michel Vovelle, reprise ici par Christian Lescureux. Cerise sur le gâteau, le DVD « *Sur les pas de Robespierre* » est offert avec le livre. Ce documentaire-fiction, finalement historiquement très crédible, a été remarquablement réalisé par Thomas Gallo et « raconte l'excursion scolaire d'une classe de lycéens partie à la recherche de l'avocat arrageois Maximilien Robespierre. » Ce long métrage de 78 minutes a obtenu un vif succès lors de sa projection le soir du colloque en présence de ses acteurs et réalisateurs.

Un ouvrage marquant illustrant de belle manière l'utilité de notre association visant à réunir histoire savante et populaire, qui fera date, à commander de toute urgence auprès de l'A.R.B.R. !

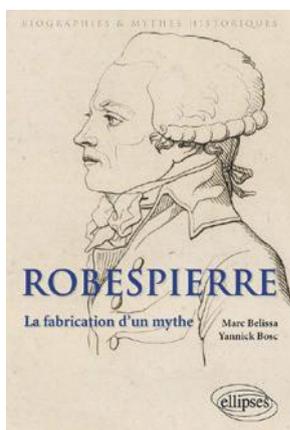
**Bruno Decriem,**  
vice-président de l'A.R.B.R.



## CHEZ NOS LIBRAIRES



Serge Bianchi, *Danton*, Éd. Ellipses (07/09/2021), 350 pages.



Marc Belissa, Yannick Bosc, *Robespierre. La fabrication d'un mythe*, Éd. Ellipses, 2013, 572 pages.

## épilogue

Parce que la rencontre, l'échange et la vie collective sont au cœur de l'analyse historique, la notion de « sociabilité » – dans son acception historique la plus courante – s'est durablement imposée ou comme objet d'étude, ou comme moyen d'analyse, particulièrement pour les historiens du passage des temps modernes à l'époque contemporaine. »

Hervé Leuwers, « Pratiques, réseaux et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française », dans Jean-Clément Martin (dir.), *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, PUR, 2005, p.41-55.

## 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort

**E**n cette année 2021 nous célébrons le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France. Le 17 septembre 1981, Robert Badinter, alors qu'il est le garde des Sceaux, monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour plaider l'abolition de la peine de mort. Elle est acquise à la majorité et le 9 octobre suivant, la loi sera définitivement promulguée.

Peu le savent, mais presque deux cents ans plus tôt eu lieu en France le premier débat parlementaire dans le monde sur la peine de mort. C'était le 30 mai 1791, avec le projet de loi visant à l'abolir ; Son rapporteur était Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, mais son soutien le plus fervent fut Maximilien de Robespierre. L'abrogation de la peine capitale ne sera pas votée mais l'on doit à Robespierre, dans son discours devant l'Assemblée constituante du 30 mai 1791 d'avoir jeté la base argumentaire du mouvement abolitionniste. Dans un discours riche de références à l'antiquité, Robespierre, va tour à tour, démontrer le caractère injuste de la peine de mort, son inefficacité et même son effet négatif sur la société. Ce sont les mêmes arguments qui seront repris deux siècles plus tard par Robert Badinter.

D'abord, **la peine de mort est injuste** car une fois que le criminel a été appréhendé, c'est du côté du groupe qu'est la force et « dans la société quand la force de tous est armée contre un seul, quel principe de justice peut l'autoriser à lui donner la mort ? » ; pire, si la peine capitale est alors prononcée, c'est un crime d'État nous suggère Robespierre et la marque de la tyrannie et de l'ignorance.

**La peine de mort n'est pas dissuasive**, cet argument sera également fortement discuté lors des débats devant l'assemblée nationale en 1981, déjà Robespierre s'en départissait, se moquant en interpellant l'Assemblée constituante : « Qui vous l'a dit ? Avez-vous calculé tous les ressorts par lesquels les lois pénales peuvent agir sur la sensibilité humaine ? ».

La peine de mort est inefficace parce



que le plus terrible pour « l'homme social, c'est l'opprobre » **et le but de la peine doit être de « prévenir le crime par la crainte de les encourir »** et non « tourmenter les coupables ». De plus, en ôtant la vie au criminel, on se prive de la possibilité de son amendement, sans compter par ailleurs le fait que **l'erreur judiciaire** est possible. Enfin, là où l'on pratique la peine de mort, comme au Japon indique Robespierre, la criminalité est plus importante, car **la cruauté appelle la cruauté** et banalise une image désacralisée de la vie.

Et ainsi de finir son discours : « On a observé que dans les pays libres, les crimes étaient plus rares et les lois pénales plus douces. Toutes les idées se tiennent. Les pays libres sont ceux où les droits de l'homme sont respectés, et où, par conséquent, les lois sont justes. Partout où elles offensent l'humanité par un excès de rigueur, c'est une preuve que la dignité de l'homme n'y est pas connue, que celle du citoyen n'existe pas : c'est une preuve que le législateur n'est qu'un maître qui commande à des esclaves, et qui les châtie impitoyablement suivant sa fantaisie. Je conclus à ce que la peine de mort soit abrogée. »

**Alexandre Braud**,  
avocat au barreau de Béthune

**Adhérez à l'ARBR.** Pour défendre Robespierre, soutenir l'ARBR et continuer de recevoir le bulletin rendez-vous sur : <http://www.amis-robepierre.org/Adherer-a-l-ARBR-en-2020>